



## Point 1 de l'ordre du jour : Construction nationale

### 1.1 Questions d'identité et d'appartenance nationale

### 1.2 Histoire et identité

### 1.3 Identité et valeurs nationales partagées (y compris les questions de valeurs)

### 1.4 Construction nationale et gestion de la diversité

### 1.5 Questions linguistiques

### 1.6 Préservation de la culture, de l'histoire et du patrimoine, entre autres questions connexes

## Point 2 de l'ordre du jour : Structure de l'État, forme de gouvernance, système politique, représentation politique et systèmes électoraux

### 2.1 Structure et forme

#### de l'État 2.1.1 Type de structure étatique et de système de gouvernance

#### 2.1.2 Le droit à l'autodétermination

#### 2.1.3 Définition et interprétation des termes « nations, nationalités et peuples »

#### 2.1.4 Limitation du nombre de mandats des dirigeants fédéraux et régionaux

2.1.5 Relations intergouvernementales (fédérale-régionale), répartition des pouvoirs, fédéralisme fiscal et allocation des ressources

2.1.6 Administration régionale, frontières, délimitation et formation de nouveaux États régionaux

2.1.7 Structure et rôle du pouvoir législatif (Parlement)

2.1.8 Autorité d'interprétation constitutionnelle

2.1.9 Procédures de révision constitutionnelle

2.2 Représentation politique et systèmes électoraux

2.2.1 Le système électoral national

2.2.2 Le système multipartite

2.2.3 Organisation et structuration des partis politiques

2.2.4 Séparation des rôles entre l'État et le parti au pouvoir

2.2.5 Structure et délimitation des circonscriptions électorales

2.2.6 Utilisation des ressources de l'État par les partis politiques

Point 3 de l'ordre du jour : Villes fédérales (Addis-Abeba et Dire Dawa)

3.1 Questions relatives à Addis-Abeba

3.1.1 Statut juridique d'Addis-Abeba, ses relations avec l'État régional d'Oromia et sa part budgétaire

3.1.2 Statut de capitale fédérale

3.1.3 Questions de compétence concernant la police et les tribunaux d'Addis-Abeba

3.1.4 Frontières et toponymie (dénomination des lieux) d'Addis-Abeba

3.1.5 Langue de travail à Addis-Abeba

3.1.6 Patrimoine historique et inclusion à Addis-Abeba

3.2 Questions relatives à Dire Dawa

3.2.1 Statut juridique de Dire Dawa

3.2.2 Statut administratif futur de Dire Dawa, représentation de ses habitants et ses relations avec les États régionaux d'Oromia et de Somalie

3.2.3 Représentation de Dire Dawa au sein du gouvernement fédéral, y compris à la Chambre de la Fédération

Point 4 de l'ordre du jour : Affaires religieuses, griefs historiques et réconciliation

## 4.1 Laïcité et liberté religieuse

### 4.1.1 Maintenir un équilibre sain entre laïcité et liberté de religion

### 4.1.2 Liberté religieuse et ses limites constitutionnelles

### 4.1.3 Protection des institutions religieuses minoritaires

### 4.1.4 Pratiques et problèmes en conflit avec les valeurs culturelles et religieuses

## 4.2 Griefs historiques et réconciliation

### 4.2.1 Marginalisation historique et discrimination positive/privilèges spéciaux

### 4.2.2 Processus de réconciliation et de reconnaissance officielle

## 4.3 Relations interreligieuses et coexistence

### 4.3.1 Tensions interreligieuses et leur résolution

### 4.3.2 Renforcement des mécanismes de dialogue et de consultation interreligieux

## 4.4 Rôle de la religion dans la vie publique et l'interaction sociale

### 4.4.1 Le rôle de la religion au sein des institutions publiques

### 4.4.2 Forums religieux, médias et discours publics

### 4.4.3 Utilisation des systèmes sonores/acoustiques par les institutions religieuses et droits du public

## Point 5 de l'ordre du jour : Construction institutionnelle, État de droit et droits de l'homme

## 5.1 Droits de l'homme

### 5.1.1 Constitutionnels et Cadres juridiques pour la protection des droits de l'homme

### 5.1.2 Droits des personnes déplacées internes (PDI)

### 5.1.3 Droits des personnes handicapées, des groupes vulnérables et des communautés marginalisées

### 5.1.4 Protection des droits de l'homme en situation de conflit et d'insécurité

### 5.1.5 Renforcement des cadres institutionnels pour la protection des droits de l'homme

### 5.1.6 Questions relatives à la diaspora éthiopienne, y compris la reconnaissance de la double nationalité

## 5.2 L'État de droit

### 5.2.1 Principe de légalité et État de droit

### 5.2.2 Égalité devant la loi

### 5.2.3 Responsabilité

#### 5.2.4 Accès à la justice

### 5.3 Renforcement institutionnel

#### 5.3.1 Neutralité, indépendance et accessibilité des institutions démocratiques

#### 5.3.2 Indépendance et responsabilité des institutions judiciaires

#### [26/06/2026 09:55] Anteneh Mikikir : 5.3.3 Indépendance, neutralité et organisation de la sécurité et Institutions de renseignement

#### 5.3.4 Contrôles et contrepoids, indépendance et responsabilité des trois pouvoirs de l'État

#### 5.3.5 Neutralité institutionnelle, liberté et responsabilité des médias

#### 5.3.6 Indépendance, rôle et responsabilité des organisations de la société civile (OSC)

### Point 6 de l'ordre du jour : Questions socio-économiques, agriculteurs et éleveurs

#### 6.1 Questions socio-économiques

##### 6.1.1 Droits des femmes et revendications/questions connexes

##### 6.1.2 Gestion des ressources et répartition équitable des richesses

##### 6.1.3 Régime foncier et propriété

##### 6.1.4 Recensement national, représentation et gouvernance inclusive

##### 6.1.5 Services sociaux (santé, éducation et niveau de vie)

##### 6.1.6 Droits des travailleurs et conditions de travail équitables

##### 6.1.7 Développement durable et protection de l'environnement

##### 6.1.8 Droits sur les ressources naturelles et partage des avantages

##### 6.1.9 Économie inclusive, investissement et productivité

##### 6.1.10 Sécurité sociale et création d'emplois

#### 6.2 Problèmes des agriculteurs et des éleveurs

##### 6.2.1 Renforcement de la participation et de l'équité des avantages pour les agriculteurs et les éleveurs

##### 6.2.2 Accès rapide et équitable aux intrants agricoles

##### 6.2.3 Modification du terme « nomade » (ዘላን) tel que stipulé aux articles 40 (5) et 41 (8) de la Constitution

##### 6.2.4 Création d'opportunités de marché libre et de liens commerciaux

##### 6.2.5 Initiatives de développement conjoint et soutien économique aux communautés agricoles et pastorales

## 6.2.6 Politiques de développement adaptées aux moyens de subsistance des éleveurs

### Point 7 de l'ordre du jour : Corruption et bonne gouvernance

#### 7.1 Défis de la bonne gouvernance et problèmes liés à la corruption

#### 7.2 Renforcement de la lutte contre la corruption 7.3 Systèmes de bonne gouvernance

#### 7.4 Service public équitable

##### 7.4.1 Service public équitable et inclusif

##### 7.4.2 Recrutement et affectation des ressources humaines fondés sur le mérite

### Point 8 de l'ordre du jour : Consolidation de la paix

#### 8.1 Causes profondes des conflits et méthodes de résolution

##### 8.1.2 Questions relatives aux conflits et aux acteurs/groupes armés

#### 8.3 Fondements d'une paix durable

#### 8.4 Mécanismes traditionnels de résolution des conflits : reconnaissance, renforcement et intégration aux systèmes modernes

##### 8.4.1 Reconnaissance traditionnelle et cadres juridiques

##### 8.4.2 Questions de réconciliation et de grâce/amnistie

##### 8.4.3 Cessez-le-feu et accords de paix

##### 8.4.4 Justice transitionnelle

#### 8.5 Le rôle des institutions religieuses dans le processus de consolidation de la paix